

EXEMPLE DE CAS

Bulletin sur les ventes, l'impôt, la planification successorale, la tarification et les produits

Diversification : risques et possibilités



Je suis sûr qu'un grand nombre d'entre vous ont entendu les énoncés suivants. Peut-être les avez-vous prononcés vous-même.

« Je n'aime pas prendre des risques avec mon argent. »

« Je ne peux pas accumuler le montant d'argent dont j'ai besoin seulement en déposant toutes mes économies dans un compte d'épargne ou des dépôts à terme. »

« Qu'arrive-t-il si je mets tout mon argent dans un fonds de placement et que je le perds au complet? »

« Pourquoi ne pas mettre tous mes œufs dans le même panier si cela semble profitable? »

Comment la diversification fonctionne-t-elle? Prenons deux amis, Tatiana et Adam, en exemple.

Tatiana est plutôt prudente et nerveuse à l'idée d'investir dans le marché. Elle a horreur des montagnes russes liées aux hauts et aux bas de nombreux placements et déteste perdre de l'argent. Elle choisit de placer 100 000 \$ dans une obligation à long terme et un portefeuille CPG générant un rendement annuel moyen de 3 %.

Adam n'aime pas perdre de l'argent non plus. Toutefois, il est conscient qu'il est difficile d'accumuler beaucoup d'argent en ne prenant aucun risque. Il ne croit pas que de mettre tous ses œufs dans le même panier soit une bonne idée, pour ainsi dire. Il répartit le même montant d'argent dans cinq placements différents ayant tous une possibilité de croissance et un niveau de risque différents.

Tatiana et Adam se sont engagés à conserver leurs stratégies de placement pendant 20 ans.

Placements Empire Vie | Réserve aux conseillers

2017, N° 11



Peter A. Wouters

Directeur, Planification fiscale et successorale et planification de la retraite, Gestion de patrimoine

Peter A. Wouters collabore avec des conseillers autonomes et d'autres professionnels pour sensibiliser les gens sur les enjeux et les préoccupations auxquels sont confrontés les particuliers bien nantis, les professionnels et les propriétaires d'entreprise. Il contribue à la recherche et à l'élaboration de solutions optimales pour les clients visant à améliorer leur bien-être financier tout en répondant à leurs souhaits et à leurs styles de vie particuliers. Chaque année, il donne plus d'une centaine d'ateliers, de séminaires et de conseils techniques à travers le pays, tant aux conseillers qu'aux clients, sur les enjeux, les concepts et les stratégies liés à la fiscalité, à la planification successorale et à la planification du revenu de retraite. En tant que gérontologue financier enregistré, il consacre une bonne partie de son temps à sensibiliser des gens de toutes les professions qui travaillent avec les personnes âgées ou qui sont spécialisés dans les besoins, les attentes et les problèmes propres à ces personnes. Dans ces activités, la planification complète du style de vie tient une place importante.

L'équipe Ventes-Impôt-Planification successorale-Tarification-Produits (Services VIP+) apporte son soutien à l'interne et aux courtiers par l'entremise, notamment, de séminaires, de formations, d'illustrations sur des concepts avancés et de consultations techniques sur des cas spécifiques.

Vous pouvez joindre Peter A. Wouters à peter.wouters@empire.ca.

Exemple de cas

Le tableau suivant indique ce que les résultats pourraient être dans 20 ans.

Diversification : risques et possibilités

Montant placé	Taux de rendement	Durée (années)	Valeur finale
Tatiana : faible tolérance au risque et tout le montant dans un portefeuille conservateur			
100 000 \$	3 %	20	180 611 \$ ←
Adam : montant réparti également entre 5 placements			
20 000 \$	Perte du capital	20	0 \$
20 000 \$	Récupère uniquement son argent	20	20 000 \$
20 000 \$	4 %	20	43 822 \$
20 000 \$	6 %	20	64 143 \$
20 000 \$	8 %	20	93 219 \$
100 000 \$			221 184 \$ ←

À des fins d'illustration seulement; ne constitue pas une projection du rendement d'un placement en particulier.

Tatiana a peut-être bien dormi la nuit grâce à son approche de placement, mais elle n'a même pas doublé son argent après 20 ans. Adam a subi quelques échecs, mais a conservé son approche de placement. Il a perdu tout son argent dans l'un de ses placements et n'a récupéré que le montant initial sur un autre. Ses autres placements ont fructifié en moyenne de 4 %, 6 % et 8 % respectivement par année sur 20 ans. Son approche de diversification a porté fruit.

Il a plus que doublé son placement initial total et a accumulé 40 000 \$ de plus que Tatiana. Il aurait fallu que Tatiana gagne plus de 4 % pendant la même période simplement pour égaliser le résultat d'Adam.

La stratégie d'Adam illustre les possibilités et les risques de la diversification. Il a réussi à réduire les inconvénients de certains placements au minimum et a profité des possibilités des autres, en répartissant son placement initial sur un certain nombre d'options de placement. Après 20 ans, ses placements ont été payants, comme le montre le scénario.

L'efficacité d'une la stratégie de diversification dépend de votre discipline, d'une bonne évaluation de votre tolérance au risque et d'une composition appropriée du portefeuille. Faire appel à un conseiller autorisé qui s'y connaît bien en placements peut vous aider à maximiser le rendement de vos placements, à réduire au maximum les inconvénients qui sont partie intégrante des placements dans le marché et à atteindre vos objectifs.

© 2017 par Peter A. Wouters

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. Placements Empire Vie Inc. décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. L'information obtenue auprès de sources tierces est jugée comme fiable, mais la société ne peut en garantir l'exactitude. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

Placements Empire Vie Inc., une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, est le gestionnaire des fonds communs de placement Empire Vie et le gestionnaire de portefeuille des fonds distincts de L'Empire Vie. Les placements dans les fonds communs de placement et les fonds distincts peuvent donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire de contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. Les polices de fonds distincts sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Placements Empire Vie Inc. utilise cette marque de commerce sous licence.